

Alerte presse

7^{ème} édition de l'étude Randstad Awards sur la marque employeur

Dassault Aviation, entreprise préférée des Français en 2016 (étude)

Paris, le 24 mars 2016 – *La septième édition en France des Randstad Awards distingue Dassault Aviation comme l'entreprise la plus attractive auprès du grand public en 2016. Le constructeur aéronautique spécialisé dans l'aviation civile et militaire succède à Airbus Group. A la question de savoir si les personnes interrogées connaissant Dassault Aviation souhaiteraient travailler pour l'avionneur, 57 % répondent par l'affirmative. Soit la proportion la plus élevée toutes entreprises confondues, selon l'enquête¹ qui mesure la marque employeur perçue des 220 plus grandes entreprises opérant en France. Airbus Group et EDF se classent respectivement deuxième (56 %) et troisième (52 %).*



« Dassault Aviation, Airbus Group et EDF composent le podium de l'édition 2016 des Randstad Awards. L'étude récompense trois entreprises qui se sont toujours hissées dans le haut du classement des entreprises les plus attractives du pays. C'est le signe, assurément, d'une marque employeur très forte. Pareille performance est le fruit d'un travail qui s'inscrit dans la durée et qui perdure quels que soient les soubresauts de la conjoncture. Cette cohérence dans les efforts est indispensable à double titre. D'abord pour la crédibilité de la marque employeur. Ensuite pour en faire un levier efficace de performance lorsque la reprise s'amorce », commente François Béharel, président du groupe Randstad France.

Randstad Awards : le palmarès général 2016

- Les grands gagnants, tous secteurs confondus

	Entreprise	Score d'attractivité
1er	DASSAULT AVIATION	57 %
2ème	AIRBUS GROUP	56 %
3ème	EDF	52 %

Lecture : parmi les personnes interrogées déclarant connaître Dassault Aviation, 57 % souhaiteraient travailler pour Dassault Aviation.

¹ L'étude Randstad Awards est réalisée chaque année par l'institut d'études indépendant ICMA. Pour l'édition 2016, ICMA a interrogé les salariés de 25 pays. En France, ICMA a interrogé 10 705 salariés potentiels âgés de 18 à 65 ans (salariés, demandeurs d'emploi, étudiants, femmes au foyer, etc.) lors d'interviews en ligne conduites entre septembre et décembre 2015.

Dassault Aviation, lauréat Randstad Awards 2016

Les résultats

- Invités à s'exprimer sur les entreprises qu'ils connaissent, les sondés se prononcent, pour chacune de ces entreprises, sur dix critères RH². Charge à eux de juger si l'entreprise, à leurs yeux, correspond au critère RH proposé. **Les résultats témoignent de la perception qu'a le grand public de l'entreprise en question, et non de la réalité.**
- Ainsi, c'est sur le critère « *financièrement saine* » que Dassault Aviation enregistre son score le plus élevé : près de deux tiers des sondés (62,1 %) estiment que Dassault Aviation est une entreprise « *financièrement saine* ».
- Ils sont presque aussi nombreux à penser que cette entreprise offre d'une part « *des emplois intéressants* » (61,8 %) et propose d'autre part « *une rémunération attractive* » (60,6 %).
- Sur les dix critères RH soumis aux sondés, Dassault Aviation est la seule du panel, soit quelque 200 grandes entreprises implantées en France, à obtenir une majorité de réponses positives (+ 50 %) sur six critères.
- Les trois autres critères sur lesquels Dassault Aviation se distinguent sont les « *opportunités d'évolution professionnelle* » (59,4 % des sondés estiment que l'avionneur offre des « *opportunités d'évolution professionnelle* »), les « *formations de qualité* » (54,7 %) et un « *management fort* » (51,2 % des sondés pensent que l'entreprises dispose d'un « *management fort* »).
- Dassault Aviation recueille les suffrages de la moitié des sondés – ou presque – (49,8 %) sur la « *sécurité de l'emploi* ».
- Les trois critères qui ferment la marche sont « *l'ambiance de travail agréable* » (34,9 %), « *l'équilibre vie privée / vie professionnelle* » (33,1 %) et la « *politique environnementale et sociale* » (29,7 %).

L'analyse

- Dassault Aviation apparaît régulièrement dans le Top 10 des entreprises les plus attractives de France, selon les Randstad Awards. En 2014, l'avionneur français avait même terminé à la deuxième place, derrière Airbus. Ce classement favorable, dans la durée, est le signe d'une marque employeur forte. Un facteur conjoncturel pourrait alors expliquer le fait que Dassault Aviation, en 2016, se soit hissé en tête du palmarès. Le terrain de l'étude, réalisé fin 2015, a coïncidé avec une année marquée par les premiers succès à l'exportation du Rafale. Ces réussites, largement médiatisées, ont très certainement eu un impact favorable – consciemment ou non – sur la marque employeur de Dassault Aviation. Le Rafale, en somme, a vraisemblablement fait de Dassault Aviation un employeur encore plus attractif qu'il ne l'était auparavant.
- C'est sur le critère « *financièrement saine* » que Dassault Aviation enregistre sa meilleure performance. Une surprise ? Non. Indépendamment de la situation propre à cette entreprise, ce critère est celui que les sondés, de façon générale, associent le plus volontiers aux entreprises privées. D'après les personnes interrogées dans l'étude, les trois critères les plus communément associés aux entreprises privées

² **Les dix critères RH sont** : la politique sociale et environnementale ; l'équilibre vie privée / vie professionnelle ; l'ambiance de travail agréable ; la sécurité de l'emploi ; le management fort ; les formations de qualité ; les opportunités de carrière ; la rémunération attractive ; l'emploi intéressant et l'organisation financièrement saine.

renvoient l'image d'organisations « *financièrement saines* » (36 %), en mesure d'offrir des « *perspectives de carrière* » (29 %) et proposant des « *emplois intéressants* » (29 %).

- La « prime » à l'aéronautique. Si l'on considère les dix critères RH à travers le prisme sectoriel, force est de constater que l'aéronautique est le secteur économique « préféré » des Français, selon les Randstad Awards. L'aéronautique est le secteur le plus souvent associé à chacun de ces critères – à l'exception de la « *démarche sociale et environnementale* ». Résultat, Dassault Aviation succède au palmarès à Airbus Group. Sa filiale Airbus Helicopters a quant à elle été récompensée à deux reprises. Ces dernières années, seule Canal +, en 2013, est parvenu à priver une entreprise aéronautique du titre d'entreprise préférée des Français. Cette prééminence de l'aéronautique est à mettre au compte de la bonne santé du secteur, qui a embauché près de 10 000 personnes en 2015. Du fait de la croissance du transport aérien mondial et des montées de cadence de production, entre 8 000 et 10 000 personnes supplémentaires devraient par ailleurs être embauchées en 2016. Les grands constructeurs, en effet, ont cinq à dix ans de visibilité sur leurs carnets de commandes. Peu de secteurs économiques en France peuvent se targuer d'une telle conjoncture favorable. Conséquence en termes de marque employeur : l'aéronautique fait rêver de nombreux candidats.

- Les lauréats par secteur

Les nominés par secteur	Les lauréats
Commerce-Hôtellerie-Restauration <i>Club Med ; Décathlon ; FNAC ; Yves Rocher</i>	FNAC
Construction-Energie-Environnement <i>EDF ; ENGIE ; Schneider Electric ; Suez Environnement ; Veolia</i>	EDF
Equipementiers et industrie automobile <i>Michelin ; Plastic Omnium ; PSA Peugeot-Citroën ; Renault ; Toyota</i>	MICHELIN
Industrie des biens de consommation et agroalimentaires <i>Danone ; L'Oréal ; LVMH ; Nestlé ; Philips</i>	LVMH
Industrie des biens d'équipement et intermédiaires <i>Airbus Group ; Dassault Aviation ; Safran ; STMicroelectronics ; Thales</i>	DASSAULT AVIATION
Médias <i>Groupe Canal+ ; Groupe France Télévisions ; Groupe M6 ; Groupe TF1 ; Radio France</i>	GRUPE FRANCE TELEVISIONS
Services <i>BNP Paribas ; Crédit Agricole ; Free ; Groupe BPCE ; Publicis Group</i>	PUBLICIS GROUP
Conseil et Services IT <i>Accenture ; Altran Technologies ; EY ; IBM ; KPMG</i>	IBM
Transport-Logistique <i>Aéroports de Paris ; Air France-KLM ; FM logistic ; La Poste ; SNCF</i>	Aéroports de Paris

Randstad Awards : le regard des sondés sur les entreprises privées

- L'ensemble des entreprises a perdu en attractivité sur la plupart des critères RH en 2016 (baisse de 34 % à 29 %)

	RA 2016 29%	Ra 2015 34%	
La santé financière	36% ↓	41%	Un score d'attractivité globale en baisse: de 34% à 29%
Les perspectives de carrière	29% ↓	34%	
Les emplois intéressants	29% ↓	33%	
La sécurité d'emploi à long terme	28% ↓	31%	Tassement des valeurs phare: la santé financière et le management fort
Le management fort/de qualité	28% ↓	33%	
La rémunération attractive	27% ↓	31%	
Les formations de qualité	26% ↓	31%	Progression de la sécurité de l'emploi et de la rémunération dans le classement
L'ambiance de travail agréable	23% ↓	26%	
Le bon équilibre vie privée/professionnelle	22% ↓	24%	
La démarche sociale et environnementale	21% ↓	24%	

- Pour les salariés français, les employeurs concentrent principalement leurs efforts sur les critères de la santé financière de l'entreprise et du parcours professionnel de leurs employés, comme le contenu du poste et les perspectives de carrière.
- Le management fort, qui était un critère particulièrement bien situé en 2015, est passé de la 3^{ème} à la 5^{ème} place dans le palmarès de 2016, perdant 5 points. L'autre baisse importante concerne la santé financière, qui perd également 5 points, même si le critère reste en tête du classement.
- A l'inverse, deux grandes priorités des salariés français progressent dans ce palmarès:
 - La sécurité de l'emploi arrive seulement en 4^{ème} position, mais elle est mieux positionnée par rapport à l'an dernier (6^{ème} place)
 - Le salaire progresse lui à la 6^{ème} position (7^{ème} place en 2015). Les places des salaires et de l'ambiance de travail (seulement en 8^{ème} position) dans le classement traduisent encore plus profondément ce décalage entre les souhaits des salariés et les priorités des entreprises.
- La prédominance encore cette année de la santé financière et des perspectives de carrière en tête de classement montrent que les Français perçoivent l'entreprise comme un acteur avant tout économique, axé sur ses performances financières.
- Dans l'esprit des Français, les préoccupations de salaires, de chômage et de bien-être, qui occupent le « Top 3 » de leurs préoccupations, sont encore trop souvent relégués au second plan des problématiques de l'entreprise.

Randstad Awards : le palmarès du secteur public (Ministères)

- Les ministères bénéficient toujours d'une excellente image employeur auprès des Français : 46 % d'entre eux déclarent vouloir travailler dans un ministère.
- Ce score connaît néanmoins une baisse par rapport à 2015, à l'image de ce que l'on observe dans le secteur privé: 52 % à 46 %. Là où le premier ministère sur le podium en 2015 présentait 61 % d'attractivité, le gagnant cette année plafonne à 51 %, preuve que même le secteur public accuse un déficit d'image en tant qu'employeur. Les deux autres ministères suivent de très près à 51 % et 50 %.
- Les scores d'attractivité observés sur les ministères sont néanmoins encore élevés, allant de 51 % pour les premiers classés à 39 % pour ceux qui clôturent ce palmarès.
- Les ministères obtiennent donc encore des scores bien supérieurs à la plupart des secteurs privés, et pour la deuxième année consécutive, se placent en deuxième position derrière le secteur de l'aéronautique.
- Un grand nombre de ministères voit des évolutions dans leur classement cette année ou émerge avec de nouvelles dénominations. Le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes prend la première place cette année (9^{ème} et 10^{ème} place en 2015) devant le Ministère de la Culture et de la Communication (3^{ème} en 2015) et le Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (5^{ème} place en 2015).

1.	Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes	50.8% (new)	2.	Ministère de la Culture et de la Communication	50.6% (3)	3.	Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie	50.0% (5)
4.	Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports	49.3% (new)	10.	Ministère du Logement	45.5% (new)	16.	Ministère des Finances et des Comptes publics	38.6% (new)
5.	Ministère des Affaires étrangères	48.6% (6)	11.	Ministère de l'Éducation nationale	45.4% (19)			
6.	Ministère de la Défense	47.4% (11)	12.	Ministère des Outre-mer	45.3% (4)			
7.	Ministère de l'Économie	47.2% (18)	13.	Ministère du Travail	43.0% (12)			
8.	Ministère de la Fonction publique	47.0% (new)	14.	Ministère de l'Intérieur	42.7% (15)			
9.	Ministère de l'Agriculture	45.6% (14)	15.	Ministère de la Justice	40.2% (16)			

- **Les plus fortes progressions en un an concernent :**
 - Le ministère de la Défense, de la 11^{ème} à la 6^{ème} place
 - Le ministère de l'Économie, qui passe de la 18^{ème} à 7^{ème} place
 - Le ministère de l'Agriculture, 14^{ème} à la 9^{ème} place
 - Le ministère de l'Éducation Nationale, de la 19^{ème} à la 11^{ème} place

Randstad Awards : méthodologie

En 2000, Randstad s'est associé à l'institut d'études indépendant **ICMA Group** pour lancer le premier Randstad Award en Belgique et mesurer la marque employeur de 50 entreprises locales. Seize années plus tard, l'enquête s'est élargie à plus de **220 000 personnes** réparties dans **25 pays** dans le monde.

Cette année, en France, **10 705 salariés potentiels** (salariés, chercheurs d'emploi, étudiants, femmes au foyer ou retraités) âgés de 18 à 65 ans ont évalué **220 employeurs clés** lors d'une enquête en ligne réalisée entre septembre 2015 et décembre 2015.

Il a été demandé aux sondés d'identifier les employeurs qu'ils connaissent, d'indiquer s'ils souhaiteraient travailler pour eux et d'évaluer leur attractivité selon **10 facteurs clés** - correspondant à des critères RH considérés comme primordiaux par les Français-es dans le choix d'un employeur :

- Ambiance de travail
- Démarche sociale et environnementale
- Equilibre entre vie privée et vie professionnelle
- Financièrement saine
- Intérêt du poste
- Qualité des formations
- Perspectives de carrière
- Qualité du management
- Rémunération attractive
- Sécurité de l'emploi

Les employeurs sont sélectionnés sur la base de deux critères : leur effectif en France (**+ 3000 salariés**) et leur présence nationale. Ils ne peuvent postuler eux-mêmes, ni demander à figurer dans cette étude. Les gagnants sont sélectionnés uniquement sur la base de leur attractivité relative en tant qu'employeur.

L'attractivité relative correspond à la part des personnes qui souhaiteraient travailler pour un employeur *qu'ils connaissent*. Cette étude ne prend donc pas en compte l'effet notoriété de l'entreprise puisque seules les personnes déclarant connaître une entreprise donnée évaluent son attractivité. **Essentiel pour le prix**, ce critère permet de gommer l'avantage en termes de notoriété que les entreprises plus connues pourraient avoir par rapport aux autres.

A propos du Groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2015 un chiffre d'affaires de 2,84 milliards d'euros. En 2015, le groupe (3 500 collaborateurs-trices) aura délégué chaque semaine 61 000 collaborateurs intérimaires et recruté 32 500 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de 740 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

En savoir plus : www.grouperandstad.fr/ /  @GroupRandstadFR

Découvrez RE.SOURCES, la plateforme créée à l'initiative du Groupe Randstad France qui décrypte les tendances liées au marché de l'emploi en s'appuyant sur des données et des statistiques. <http://resources.grouperandstad.fr>

Contacts Presse

Groupe Randstad France
Direction de la Communication
01 41 62 22 10
Sophie Durand – 06 37 86 44 00
Sébastien Buffet – 06 01 35 25 39

DGM CONSEIL

01 40 70 11 89
Sonia Fellmann / Christian d'Oléon
s.fellmann@dgm-conseil.com